



La voiture, omniprésente pour les trajets domicile-travail, même les plus courts

• Un actif sur trois réside à moins de cinq kilomètres de son lieu de travail

- ↪ un actif sur **deux** résidant dans un pôle d'attraction
- un actif sur **quatre** résidant en périphérie des villes
- un actif sur **trois** résidant dans un territoire hors de l'aire d'attraction d'une ville



• Les deux tiers des déplacements se font en voiture pour ces courtes distances

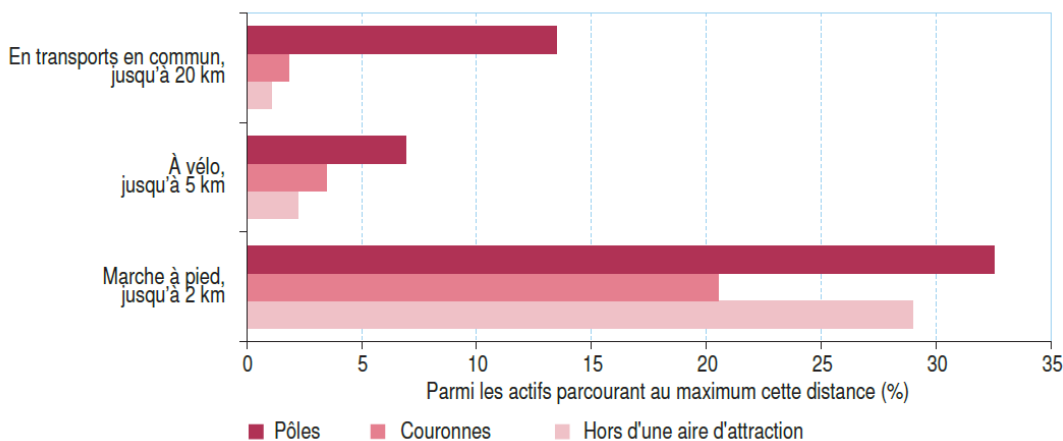
- ↪ 16 % à pied
- 5 % à vélo
- 7 % en transports en commun



- ↪ cadres et employés utilisent moins la voiture que les autres actifs

• Les alternatives à la voiture davantage utilisées au sein des pôles

Part des actifs se déplaçant en transports en commun, à vélo ou à pied pour des distances appropriées à chaque mode de transport, selon le type d'espace de résidence en Occitanie



Source : Insee, recensement de la population 2017

➔ les transports en commun sont 7 fois plus utilisés par les résidents des pôles que par ceux des couronnes



➔ le vélo est 2 fois plus utilisé par les résidents des pôles que par ceux des couronnes



- ↪ dans les pôles, l'usage de la voiture diminue au profit du vélo : la part des déplacements à vélo passe de 4 à 6 % entre 2015 et 2019

Pour en savoir plus :

- « La voiture, omniprésente pour les trajets domicile-travail, même les plus courts », *Insee Analyses Occitanie* n° 102, janvier 2021
- « La voiture reste majoritaire pour les déplacements domicile travail, même pour de courtes distances », *Insee Première* n° 1835, janvier 2021